

Cher Yann,

Sur tes propositions concernant la CA du 10

1- Com fi. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que le rapporteur fasse une brève restitution. Je souhaite être bien certain que ta conception est partagée par les autres membres du CA. FM interrogera les responsables de liste. Une des implications est que le rapporteur fasse rapidement son rapport et consulte tout aussi rapidement les membres de la commission.

2-COM IUT. La politique générale et les règles de répartition des ressources entre les composantes sont exprimées de façon transparente depuis quelques années, lors de la présentation et de la discussion de la lettre de cadrage. Celle-ci sera présentée après l'été. On ne peut donc lier le Com et cette lettre de cadrage. En plus le COM porte sur 2009, et la prochaine lettre de cadrage sur 2010 ! Il faut aussi traiter le COM comme un problème de politique, dans un cadre national particulier, celui des relations, souvent difficiles, mais pas à Lille, entre universités et IUT

3- La NBI. J'ai indiqué au CTP que nous remettrons à plat l'ensemble du régime indemnitaire. Cela nécessite du temps et du travail, des services, de l'équipe. J'espère pouvoir le faire en novembre. Le dossier NBI n' a pas été un dossier facile : faire le point, consulter les syndicats, consulter les directeurs de composante. Traiter cette question maintenant, ce n'est pas saucissonner; c'est permettre à l'établissement de fonctionner.

4- La loi (la LRU, mais aussi ce qui la précédait) a mis en place des instances paritaires dont le fonctionnement et la composition sont complètement cadrés. C'est tout, ni OI ni DPE ne peuvent y participer. Pour autant, d'autres commissions ont été mises en place dans lesquelles vous êtes représentés, comme toutes les listes (Finances, statut, aménagement etc.). Ma porte est aussi ouverte, et je rencontre plusieurs fois par an, la plupart du temps à leur demande, es organisations syndicales. A toi de prendre cette initiative pour ton organisation.

Bien cordialement

Ph